

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
6, Caixa d'Água, Sobrado
Adresse télégraphique — HOLLENDER
SAINT PAUL, BRÉSIL

Prix de l'abonnement pour un an

Saint Paul et Brésil . . . Rs. 10\$000
Étranger Rs. 20\$000

TÉLÉPHONE N.º 561

Directeur et rédacteur en chef: E. HOLLENDER

Administrateur: JULIO DE ANDRADE

SAINT PAUL, BRÉSIL

Seul journal écrit en français en
l'Etat de Saint Paul

Pour les Annonces, Réclames et faits
divers s'adresser à l'Administration

Les manuscrits non lusés
ne seront pas rendus

LE MESSAGER DE S.^T PAUL

FEUILLE HEBDOMADAIRE

PROPRIÉTÉ D'UNE ASSOCIATION.

AVIS

Le "Messager de Saint Paul" est représenté à Rio de Janeiro par Mr. A. F. Reynaud, 124, Alfandega: avec qui on pourra traiter pour les annonces, réclames, etc., ainsi que pour la vente au numéro.

Le "Messager de Saint Paul" se charge de tous les abonnements aux journaux Européens.

M. P. F. Aveilha est chargé des recouvrements du "Messager de Saint Paul."

On peut s'entendre avec lui pour annonces et abonnements.

A nos Lecteurs

Le «Messager de Saint Paul» ne veut pas laisser commencer l'année nouvelle sans remercier ses lecteurs français, belges, suisses et brésiliens de l'appui sérieux qu'ils ont bien voulu lui prêter depuis son origine jusqu'à maintenant, en la tâche ardue de maintenir un journal écrit en français.

Le Journal ne s'écartera pas de la ligne de conduite qu'il s'est tracée et dont il a offert le programme à ses débuts.

Le «Messager de St. Paul» offrira bientôt à ses lecteurs d'importantes améliorations qui contribueront à le rendre de plus en plus attrayant.

Il adresse à tous ses collaborateurs sa plus vive reconnaissance et leur souhaite ainsi qu'aux lecteurs et à tous ses confrères, toutes les félicités possibles à l'occasion du nouvel an.

E. Hollender

Chronique de partout

Ouf! 1901 est prêt à partir.

Va-t'en, année maudite, va-t'en infernal amalgame de 365 jours néfastes, va-t'en, exécutable réunion de douze mois épouvantables, emporte avec toi tous les maux, toutes les crises, toutes les pestes et toutes les maladies dont tu as été si prodigue!

C'est là le cri général qu'on entend partout et que l'on pousse avec autant plus d'enthousiasme que l'on ne sait jamais ce que l'année nouvelle vous réserve.

Le jour de l'an est un jour inventé pour vous faire à la fois aimer et détester l'humanité.

Ceux qui viennent pour recevoir des étrennes vous font une mine aussi réjouissante qu'une mine peut l'être, tandis que vous, qui devez en donner à droite et à gauche vous remplissez parfaitement le rôle du Chevalier à la triste figure que Cervantès a immortalisé.

Au Brésil, la scie des étrennes n'est pas encore arrivée à la hauteur d'une institution: en Europe et surtout en France, cette traditionnelle balançoire a atteint son apogée.

Le jour de l'an vous recevez la visite de toutes vos connaissances, de tous vos fournisseurs qui viennent à la queue leu-leu déposer à vos pieds leur meilleurs vœux dans l'espérance que vous à votre tour déposerez dans leurs mains la «gratte» de circonstance!

J'ai connu à Paris un Monsieur qui, le jour de l'an, avait été visité, au moins par cinquante personnes dont chacune était venue dans le but de palper un peu de sa belle galette.

Après qu'un laps de temps assez long se fut écoulé sans avoir été dérangé, il allait s'asseoir à table quand un coup de sonnette formidable se fit entendre: trois grands gailards firent irruption dans son salon et avec le sourire aux lèvres lui dirent:

—Monsieur, nous venons vous la souhaiter bonne et heureuse et...

—Pardieu, fit mon ami, mais tout d'abord qui êtes vous?

—Nous sommes les vidangeurs.

—Ah! fit l'autre: interloqué, vous êtes les vidangeurs et bien, mes amis videz les lieux.

Et furieux il se flanqua à la porte.

Par ici, il y a trois jours de fête inventés par la Providence pour le plus grand bonheur du commerce; la Noël, le Jour de l'an et le jour des Rois, le premier appartient aux chrétiens, le second aux Républicains et le troisième aux monarchistes.

En famille même on n'échappe pas à l'obsession du 1.^{er} Janvier. Vos enfants viennent vous apporter des lettres de nouvel an ou bien vous récitent des compliments que vous avez à rétribuer sous forme monétaire: votre femme vous esquisse son plus gracieux sourire repayable par un bon sur votre coffre fort.

Vos frères, tantes, oncles et cousins que vous n'aviez plus vus depuis des siècles, que vous aviez crus dans le Paradis ou au fin fond de la mer, ressuscitent ce jour là comme par enchantement. Des amis, dont vous ignorez le nom, se souviennent de vous et profitent de l'occasion pour venir secouer la poussière que vous avez dans la redingote sous prétexte de vous donner une joyeuse accolade.

Vos maîtresses qui pendant toute l'année auront été gracieuses comme des pie-grièches vous recevront en vous étreignant sur leurs seins... doux ce jour là.

Le facteur retrouvera pour vous la correspondance qui était introuvable pendant le reste de l'année; employé du télégraphe vous apportera les télégrammes mêmes avant qu'ils ne soient expédiés: au restaurant le garçon vous apportera vos côtelettes cuites à point, votre bifsteack saignant; Le cordonnier vous donnera des bottines qui ne vous blesseront pas les pieds, le 1.^{er} Janvier, bien entendu, bref vous verrez que tout le monde vous fera bonne figure toujours et très disposé à vous servir.

Mais, gare au lendemain où vous ne serez plus qu'un vulgaire pignou, qu'un vieux grigou, qu'un avare, un grippe sou et tous les petits soins dont vous étiez entouré la veille auront disparu le lendemain, deux Janvier.

Le premier jour de l'an a aussi son côté triste: involontairement on pense aux jours qui s'en vont, au pas en avant que l'on fait vers l'au-delà, au père et à la mère bien aimée, à l'épouse adorée, aux enfants chéris que la mort vous a enlevés.

Vous ressentez davantage la solitude et aussi le vide qu'ont laissé ceux qui ont disparu.

Vous songez aussi à l'ami fidèle que vous ont arraché les Parques aux mains cruelles aux moments de bonheur si rares dans la vie, à vos illusions qui disparaissent! Le cœur se resserre davantage et à l'heure où la brume commence à envelopper d'un manteau noir la fin de la journée, vous vous sentez plus mélancolique: un je ne sais quel sentiment indéfinissable de tristesse et de mélancolie s'empare de vous car dans la traînée lumineuse que laisse derrière elle l'année qui finit vous voyez disparaître petit à petit vos espérances, vos affections, vos amours, vos amitiés et il vous semble que vous même vous disparaissiez, quand tout à coup secouant votre torpéur et vous redressant vous vous trouvez devant la porte du néant sur laquelle en mots flamboyants vous lisez ces mots: nouveau an.

Et alors, pris du désir de l'oubli, et de la fringale de vivre, vous repartez à nouveau dans le chemin de l'existence jusqu'à l'année suivante époque à laquelle où vous recommencerez les mêmes rêveries; où vous vous livrez aux mêmes pensées sans vous apercevoir des lambeaux de votre cœur que vous aurez laissés aux ronces et aux épines de la route journalière de la vie.

E. Hollender

Immigration

Mr. le Dr. Candido Rodrigues, le secrétaire d'Etat pour l'agriculture a envoyé à la Chambre des Députés le message suivant du Président de l'Etat de Saint Paul, Mr. le Dr. Rodrigues Alves.

Messieurs les Députés,

Conformément à l'attribution que me confère l'article 36 n.º 13 de la Constitution de l'Etat je viens vous soumettre le projet de loi ci inclus relatif aux services de l'immigration.

La loi n.º 677, du 9 Septembre 1899 a besoin de changements et de modifications à fin d'en faire une vraie loi d'immigration et de colonisation de l'Etat de Saint Paul, comprenant un plan d'action systématique touchant à ces deux importants services.

Évidemment la loi citée est une preuve de sagesse de la part des législateurs de l'Etat.

Rompant avec le régime de papiers qui pendant des années a dirigé le mouvement d'introduction des immigrants, elle vient établir un système rationnel et de nature permanente.

Toutefois, comme loi de transition entre un régime et l'autre, elle devait naturellement offrir certaines lacunes qui maintenant ont besoin d'être comblées.

Pour ce qui est de l'immigration, la loi n.º 673, on peut dire qu'elle ne satisfait seulement que l'introduction de bras pour la grande

agriculture, dont les passages sont payés en tout ou en partie par l'Etat.

L'immigration spontanée n'est pas réglementée.

Pour ce qui touche à la colonisation à peine cette loi a-t-elle cherché à stimuler la fondation de colonies agricoles par les municipalités ou par les particuliers, l'Etat aidant aux dépenses faites pour le mesurage et la démarcation des terres qui leur étaient destinées.

Le projet ci joint a pour but donc d'amplifier et de modifier la loi n.º 673 de manière à ce que l'Etat soit doté d'une loi d'immigration et de colonisation, et qui pourra fournir au gouvernement des moyens d'action permanente et systématique non seulement en rapport avec l'immigration faite aux frais du Trésor mais aussi par rapport à l'immigration spontanée et à la colonisation.

Une des accusations faites le plus fréquemment par ceux qui ont intérêt à dénigrer le Brésil au point de vue immigratoire, est celle que la République n'a pas de loi sur l'immigration à l'exemple des autres pays rivaux en cette question.

Le gouvernement de l'Union s'étant désintéressé de la chose, vu que les terrains en friche sont du domaine des Etats, c'est à ces derniers qu'il appartient de pourvoir à l'immigration: l'Etat de Saint-Paul où afflue la plus grande partie des immigrants qui vont au Brésil, doit prendre en ce sens les mesures nécessaires.

Le projet a pour but, dans ses points principaux de rendre effectives les mesures pour faciliter la venue des immigrants spontanés de toute profession en leur concédant les avantages indiqués aux articles 4 § 9 de la dite loi n.º 673 et principalement aux immigrants agriculteurs: prévenir l'introduction de mauvais éléments au point de vue physique et moral en créant l'Inspectorat de l'immigration dans le port de Santos:—de chercher à leur garantir dans les localités de l'intérieur l'appui moral dont ils peuvent avoir besoin en cas de vexations ou de violences de la part de leurs patrons, et d'établir des moyens et des règlements permanents pour la colonisation sur les modèles les plus adaptables aux conditions pécuniaires de l'Etat de Saint Paul.

En ce qui touche l'Inspectorat de l'Immigration, le projet fusionne les agences actuelles de l'Hôtellerie des Immigrants à Santos et la Section de police du port, en donnant à l'Inspecteur les attributions cumulatives d'Inspecteur de l'immigration et d'officier de la police du port d'où il résulte une économie pour le Trésor sans préjudice aucun pour la police du moment que l'inspecteur restera subordonné au chef de police.

Les attributions qui incomberont à l'inspecteur de l'immigration ne seront en somme pour la plus grande partie que des attributions policières.

Les deux services tels qu'ils sont considérés par le projet sont quasi identiques à ceux qui existent dans les pays où les lois sur l'immigration ont beaucoup d'affinités: ils auront tout à gagner en étant remplis par le même fonctionnaire.

Outre cela: nommer un autre employé avec lequel auraient à s'entendre les capitaines de navires ou de vapeurs qui ont déjà à s'entendre avec trois services: la police, la Capitainerie du port et la Santé, plus le service de la Douane, ce serait créer de la mauvaise volonté à l'égard du nouveau service.

L'idée de créer des commissions auxiliaires de l'immigration paraît se justifier pleinement par les circonstances d'ordre général et également par l'expérience des faits.

Elles pourront certainement rendre de grands services pour l'appel des parents d'immigrants déjà établis ici: pour fournir les informations pour le service de placement des immigrants par l'agence centrale dont la création est rappelée; et aussi pour envoyer les demandes de travailleurs et d'ouvriers à l'agence centrale, faites par les intéressés.

Entourées de prestige par la valeur de la position de ceux qui constituent les dites commissions ainsi que par la faculté qu'elles auront d'informer sur la suffisance de ceux qui prétendent obtenir des travailleurs ou des ouvriers, ils pourront rendre de très grands services en intervenant à l'amiable auprès des patrons quand les travailleurs dresseront des plaintes fondées contre eux.

Dans la République Argentine où ces commissions existent leurs attributions vont jusqu'au point de: Intervenir à la demande des immigrants à la formation des contrats

qu'ils font avec les patrons et de surveiller à la stricte observation du contrat.

Entre nous, le gouvernement pouvant nommer pour ces commissions quelques citoyens étrangers qui seront naturellement choisis parmi ceux qui se recommandent par leur prudence et bon sens, cela annulera cette intervention qui petit à petit s'accroît en l'Etat de Saint Paul, de la part d'éléments qui ne savent pas toujours juger les différents existant entre les patrons et les employés, ni acheminer la solution des questions survenant entre les mêmes, avec l'esprit de justice et la prudence nécessaires.

Les mesures suggérées relativement à la colonisation correspondent aux idées de tous.

Il faut fixer l'immigrant au sol: mais il faut le faire de telle façon qu'il soit à la portée de la grande agriculture quand on aura besoin de lui et cela de manière à ce que les colonies agricoles qui seront fondées par leur situation des pépinières d'ouvriers qui trouveront des débouchés garantis pour leur produits.

Mais la colonisation comprise ainsi doit être entreprise d'après un plan systématique tout en laissant au gouvernement des moyens permanents pour pouvoir agir efficacement et sûrement.

Les fonds permanents de colonisation, indiqués au projet, fourniront sans aucun doute au gouvernement les dits moyens.

Le produit des amendes pour infractions aux lois des terres ou de l'immigration donnera fort peu mais les sommes des autres clauses pourront progressivement et augmenter les moyens de colonisation.

Jusqu'à ce que le temps vienne conseiller autre chose, il n'y a rien de plus pratique que d'appliquer à la colonisation comme le veut le projet les sommes que le trésor percevra de la vente des terres en friche, ainsi que celles des prestations que feront les colons en paiement de leurs lots.

Du moment que l'Etat ne possède des terrains à lui qu'en des endroits trop éloignés pour permettre la colonisation comme on le désire, il est raisonnable que le produit de la vente de ces terrains en friche soit appliqué à l'achat à d'autres mieux situés, corrigeant ainsi la circonstance défavorable pour la solution du problème que l'on cherche à résoudre.

La création de l'Inspectorat de l'Immigration au port de Santos, avec la suppression de la section de police et de l'agence de l'Hôtellerie des immigrants actuelles, ainsi que la création d'autres mesures tendant à améliorer la situation des commis actuels de l'Hôtellerie des immigrants et celle d'admettre un employé en plus en la dite Hôtellerie—et un commis aux écritures au secrétariat de l'agriculture à fin de s'occuper du service d'appel d'immigrants, ne viendront en aucune façon onérer le Trésor. Effectivement la dépense est de Rs. 53:560\$000 annuellement: elle sera de Rs. 53:580\$000 si le projet est adopté.

J'ai toute confiance que vous prendrez en juste considération le projet que je vous présente et que vous concurrez par votre savoir à faciliter l'exécution des grands buts qu'il a en vue, en y faisant les corrections, et les modifications que votre haute sagesse jugera nécessaire.

Salut et fraternité.

Dr. Rodrigues Alves.

Voici le projet:

Colonisation et Immigration de l'Etat

Projet présenté à la Chambre des Députés par la Commission d'Agriculture, Colonisation et Immigration, ayant trait aux services de colonisation et d'immigration de l'Etat.

Le Congrès Législatif de l'Etat de Saint Paul décrète:

Art. 1.—Les avantages des articles 489 de la loi n.º 673 du 9 Septembre de 1899 sont étendus à tout immigrant de bonne conduite et apte à toute industrie, métier ou profession utile.

Art. 2.—Sont considérés comme immigrants à fin de pouvoir jouir des bénéfices de la dite loi:

§ 1.º—Les nationaux ou les étrangers ayant moins de 60 ans, venus en cet Etat avec le but de s'y établir et de n'importe laquelle des façons suivantes:

a) passage payé par l'Etat en tout ou en partie;

b) passage payé par les municipalités ou

par les entreprises de colonisation en tout ou en partie;

c) avec un passage de 3^{ème} classe payé par les immigrants eux-mêmes.

§ 2.—Font exception à la limite d'âge, fixé à l'article précédent, les chefs ou membres de famille, âgés de plus de 60 ans, qui viennent en cet Etat en accompagnant leur famille ou venant la rejoindre après.

Article 3.—Les qualités nécessaires, exigées par les articles précédents, devront être établies au moyen de certificats délivrés par les consuls du Brésil, ou par les commissaires de l'immigration à l'étranger, ou soit par des certificats émanant des autorités de la localité où l'immigrant avait son domicile, dûment légalisés par les dits consuls ou commissaires quand les immigrants seront de provenance étrangère.

Art. 4.—Les capitaines de vapeurs ou de navires transportant des immigrants vers cet Etat ne pourront recevoir pour cette destination, des malades atteints de maladies contagieuses ou ceux souffrant de vices organiques ou de défauts physiques les empêchant de travailler; ni des fous, ni des mendiants, ni des vagabonds ou criminels, ni des gens âgés de plus de 60 ans exception faite pour ceux mentionnés à l'article 2^o.

§ unique. Les compagnies ou les armateurs à qui appartiendront les vapeurs ou navires, représentés en cet Etat par leurs agents et consignataires seront considérés responsables pour toute infraction à l'article ci-dessus et payeront une amende correspondant à la valeur des passages et des autres dépenses qui seraient faites pour le rapatriement des immigrants trouvés en les dites conditions.

Art. 5.—Les immigrants auront le droit de rester à bord des bâtiments pendant 36 heures après que le navire aura jeté l'ancre dans le port d'arrivée et où il devra débarquer les immigrants transportés pour cet Etat.

Art. 6.—Ni aucune entreprise ni aucun particulier ne pourront prendre à leur charge le débarquement des immigrants et celui de leurs effets et bagages, sans l'autorisation de l'Inspecteur de l'Immigration.

§ Toute infraction à cet arrêté sera punie d'une amende de 50\$000 la première fois et 100\$000, les suivantes.

Art. 7.—Il est créé un bureau de l'Inspection de l'Immigration dans le port de Santos, avec un personnel et honoraires indiqués par le tarif ci joint: l'Agence de l'Hôtellerie des immigrants et la section de la police du dit port sont abolies.

L'inspecteur de l'Immigration, du port de Santos exercera également les attributions d'officier de police du port.

Outre les charges que les lois lui confèrent, il se chargera soit personnellement ou représenté par ses adjoints de:

§ 1^o.—Visiter les bâtiments amenant des passagers, prendre soin des immigrants qui viennent dans l'Etat, pourvoir à l'expédition à l'hôtellerie de cette capitale de tous ceux qui voudraient jouir des avantages que la loi leur offre.

§ 2^o.—Vérifier l'exécution des dispositions de la présente loi, imposer les amendes établies pour infractions à la même.

§ 3^o.—Organiser et tenir toujours à jour la statistique du mouvement de l'entrée et de la sortie des passagers et immigrants du port de Santos d'accord avec les instructions données par le gouvernement.

§ 4^o.—Exécuter tous les autres services que par la nature de ses fonctions le gouvernement pourrait lui ordonner.

Article 9.—L'Inspecteur de l'Immigration du port de Santos et ses adjoints seront nommés par le Président de l'Etat, sur la proposition du Secrétaire d'Etat de l'Agriculture, Commerce et Travaux publics.

§ unique. Outre ses fonctions d'officier de police du port, le dit inspecteur exécutera les ordres et les instructions qu'il recevra du Chef de Police avec lequel il s'entendra directement pour ce qui a trait à ce service.

Art. 10.—Tous les autres employés de l'Immigration du port de Santos seront nommés sur la proposition de l'Inspecteur dûment autorisé par le Secrétaire de l'Agriculture, Commerce et Travaux publics auquel il est subordonné.

Art. 11.—Une fois que l'organisation actuelle du corps des agents officiels de l'Hôtellerie des Immigrants aura été modifiée et que les altérations dans les attributions, devoirs et avantages appartenant aux dits agents auront été faites, il sera procédé à la création de l'Agence centrale pour le placement des immigrants qui sera annexée à l'Hôtellerie, le tout sans frais pour le Trésor.

Art. 12.—L'Agence centrale de placement des immigrants aura à s'occuper de la collocation des immigrants qui entreront à l'Hôtellerie, soit dans les fabriques, à la campagne, ou dans les ateliers, le tout d'après les désirs manifestés par les dits immigrants, et les informera relativement aux conditions de salaires et d'autres avantages qui leur seraient offerts.

Art. 13.—Le gouvernement pourra créer dans les localités siége de municipalité, des commissions auxiliaires de l'immigration qui se chargeront:

§ 1^o.—De faire de la propagande en faveur de l'immigration pour les diverses municipalités, informer l'Agence centrale de la collo-

cation des immigrants, de la nature des industries existantes et de celles qui pourraient être créées, du prix des salaires, du climat et des divers avantages qui leur sont offerts.

§ 2.—De chercher par tous les moyens à leur disposition à aider à la fondation de colonies agricoles, d'entreprises de colonisation publique ou particulière, pour la localisation des colons, le tout d'après les conditions établies par cette loi.

§ 3.—Prendre connaissance des réclamations faites par les immigrants ouvriers placés, contre leurs patrons; intervenir amicalement pour garantir les droits des dits immigrants, les conseiller et les aider dans la mesure du possible dans le cas d'intervention judiciaire.

§ 4.—Recevoir les demandes de travailleurs ou d'ouvriers formulées par les intéressés demeurant dans les différents districts, avec indication des salaires et des avantages offerts, les transmettre afin qu'elles soient exécutées par l'Agence centrale de placement des immigrants, l'informer également de la suffisance des patrons.

§ 5.—Recevoir et envoyer au Secrétariat de l'Agriculture, Commerce et Travaux publics, à fin qu'il y soit fait droit, toutes demandes d'appels de parents des immigrants déjà établis dans l'Agriculture de l'Etat.

§ 6.—Informar le Secrétariat de l'Agriculture, Commerce et Travaux publics de tout ce qui pourrait intéresser l'immigration et la colonisation dans les districts respectifs.

Art. 14.—Les commissions auxiliaires d'immigration seront constituées par le Président du Conseil Municipal, par celui de la commission municipale d'agriculture, par le commissaire de police ou par le substitut du procureur de la République, dans les localités chef-lieu d'arrondissement, et de deux citoyens nationaux ou étrangers capables.

Ces derniers pourront être nommés et démis par le Secrétaire de l'Agriculture, Commerce et Travaux publics.

Art. 15.—Les membres des commissions auxiliaires de l'immigration serviront gratuitement. Leur correspondance toutefois sera affranchie par les soins du Secrétariat de l'Agriculture, Commerce et Travaux publics.

Art. 16.—Il appartiendra au Président du Conseil Municipal de présider la commission auxiliaire respective, de l'immigration.

En cas d'absence ou d'empêchement il sera substitué, en premier lieu par le Président de la commission municipale d'agriculture, en second lieu par le délégué de police ou par le substitut du procureur de la République.

§ unique. Les commissions auxiliaires d'immigration distribueront parmi ses membres qui ont résidence fixe dans le district, les services de caractère permanent qui leur incombent et ce de la façon leur semblant la plus convenable.

Art. 17.—Il sera institué un fond permanent de colonisation qui sera constitué de la manière suivante:

§ 1^o.—Par une première entrée d'abord, de 600:000\$000 inscrite au budget du Secrétariat d'Agriculture, Commerce et Travaux publics.

§ 2^o.—Par le produit des taxes payées pour la légitimation de l'entrée en jouissance des terrains en friche, exclusion faite des dépenses provenant de leur classification, mesurage et démarcation.

§ 3^o.—Par le produit des prestations qui seront versées, à partir de la date de la mise en exécution de la présente loi, par les colons concessionnaires de lots de terrain en les noyaux coloniaux établis et dans ceux que le gouvernement pourrait créer.

§ 4^o.—Par le produit des amendes perçues en vertu de l'infraction à l'article 6 de la présente loi et du règlement du décret n. 734, du 5 Janvier 1900.

§ 5^o.—Par les sommes qui seront postérieurement désignées pour ce service dans la loi du Budget.

Art. 18.—Les sommes recueillies, selon les paragraphes 2^o, 3^o et 4^o de l'article précédent seront inscrites au Trésor à un compte qui sera séparé de celui des sommes autorisées par le Budget, sous le titre de «Fond permanent de colonisation» et resteront en dépôt en attendant le moment d'être appliquées au but pour lequel le fond a été créé.

Art. 19.—Le fond permanent de colonisation sera appliqué aux dépenses provoquées par l'acquisition, mesurage et démarcation des terrains pour la culture ou destinés à l'élevage du bétail, terrains qui seront situés de façon à ce que leurs produits puissent être expédiés facilement sur les marchés de consommation, tout en garantissant un bénéfice suffisant aux producteurs; et également de façon à ce que les colonies agricoles formées sur ces terrains se trouvent à proximité ou dans les centres de grande culture de l'Etat, à fin de constituer des pépinières de travailleurs ruraux.

Art. 20.—Aussitôt que le gouvernement aura fait acquisition de terrains, dans les conditions indiquées à l'article précédent pour la formation d'une ou de plusieurs colonies agricoles, il les fera mesurer, démarquer et diviser en lots qui ne dépasseront pas 12 hectares.

Art. 21.—Les lots de terrain seront concédés aux travailleurs ruraux, nationaux ou étrangers, constitués en familles, à un prix correspondant aux dépenses faites par le gouvernement pour l'acquisition des terrains, leur mesurage, démarcation et division en lots.

Art. 22.—Le prix du lot de terrain devra être payé par le concessionnaire endéans l'espace de six ans, et en quatre prestations égales à partir de la fin de la deuxième année de la date d'expédition du titre provisoire ou avant si le concessionnaire le désire ainsi.

Art. 23.—Après avoir payé intégralement son lot, le concessionnaire recevra un titre définitif de propriété et ce ne sera qu'après cela qu'il pourra aliéner ou soumettre le dit lot à un grèvement réel quelconque ou obtenir la concession d'un deuxième lot.

Art. 24.—Le paiement du lot sera effectué par le concessionnaire au bureau de perception le plus voisin et quand il aura effectué le paiement, le dit concessionnaire devra exhiber au Secrétaire d'Agriculture, Commerce et Travaux publics le reçu respectif en vue duquel il lui sera délivré le titre définitif de propriété.

Art. 25.—Le concessionnaire perdra tous droits à la concession du terrain, ainsi qu'à toutes les améliorations faites et aussi aux prestations effectuées:

§ 1^o.—En n'édifiant pas sur son lot de terre, (endéans les six mois qui suivent la respective concession), une maison pour y demeurer, provisoirement tout au moins.

§ 2^o.—En n'habitant pas effectivement sur le lot de terre qui lui a été concédé; en laissant le terrain inculte tant qu'il n'aura pas été payé.

Art. 26.—Les colonies agricoles, ainsi créées ne seront pas administrées comme celles qui existent à l'heure actuelle. Le gouvernement fera seulement ouvrir les chemins de roulement nécessaires pour relier les colonies aux marchés de consommation, et il appartiendra aux concessionnaires des lots de terrain d'ouvrir et de maintenir les chemins vicinaux qui seront tracés à l'occasion du mesurage et de la division des terres.

§ Unique. Le gouvernement fera inspecter périodiquement les colonies agricoles à fin de faire exécuter les dispositions de la présente loi.

Art. 27.—Indépendamment de l'établissement de colonies agricoles, décrit plus haut, le gouvernement pourra appliquer les fonds permanents de colonisation aux dépenses de mesurage et de démarcation des terrains offerts par les municipalités ou par les particuliers pour la colonisation, ou bien à titre d'aide aux particuliers qui vendraient ou affermeraient leurs terrains à des colons; à la construction de maisons, aux frais de mesurage et de démarcation des lots de terre tout en garantissant toujours les intérêts de l'Etat.

Art. 28.—Le service d'appel des parents d'immigrants qui sont déjà établis au service de l'agriculture de cet Etat reste à la charge du Secrétaire de l'agriculture, commerce et Travaux Publics, le gouvernement pouvant à cet effet prendre un employé en plus pour la 2^{ème} section du dit secrétariat, avec rang de commis aux écritures et aux appointements de 3:600\$000 par an.

Art. 29.—Les écrivains actuels de l'Hôtellerie de l'Immigration recevront 3:600\$000 d'appointements par an et le gouvernement est autorisé à prendre un employé de plus touchant les mêmes honoraires.

Art. 30.—Les dispositions contraires sont révoquées.

Salle des séances, 19 octobre 1901.—Edgard Ferraz, Pedro Arbues.

Ci après le tarif auquel il est fait allusion à l'article 7^{ème} de la présente loi.

Appointements annuels du personnel:	
1 Inspecteur	10:000\$000
2 Adjoints à Rs. 5:400\$000	10:800\$000
1 Garde fisc	2:400\$000
1 Interprète	1:920\$000
2 Garde-bagages à 1:800\$000	3:600\$000
1 Garde-ponton	1:800\$000
1 Maître de chaloupe	1:800\$000
4 Matelots	5:760\$000
Rs.	38:000\$000

N. B. Deux tiers des dits appointements sont à titre d'honoraires et le reste à titre de gratification.

CONSULAT DE FRANCE A SAINT PAUL

69 Rua Galvão Bueno 69

Le Consul de France à Saint Paul prie:

M.M. Masson, Emile
Fouyer, Clément
Favre, Marius Celestin
Parisot, Auguste
Durrien, Edouard
Valin, Joseph

de se présenter au Consulat ou de vouloir bien faire connaître leur adresse.

CONSULAT DE BELGIQUE

Le Ministère des Affaires Etrangères à Bruxelles, vient d'informer officiellement Mr. le Docteur John Neave digne consul de Belgique à Saint Paul de l'heureuse délivrance de S. A. R. Madame la Princesse Albert de Belgique, et la naissance d'un Prince qui a reçu les noms de Leopold-Philippe-Charles — Albert — Meimard — Hubert — Marie — Michel.

Le nommé Gérard Pierre, citoyen belge est prié de passer au Consulat de Belgique pour affaires le concernant.

NOUVELLES DIVERSES

Dividendes distribués par les Banques de Saint Paul

London et River Plate	20 %
Banque du Commercio et Industria, par action	Rs. 12.500
Brazilianische Bank	8 %
British Bank	6 %
London & Brazilian Bank	14 %
Encaisse des Banques Paulistas au 1 ^{er} Décembre	
London & Brazilian Bank.	8.726.178.890
Banque du Commercio e Industria	25.973.554.555
Brazilianische Bank	5.231.003.348
Banque de Saint Paul	2.300.083.736
British Bank	2.293.877.610
London et River Plate	2.172.065.320
Banque Union	1.476.762.355
Banque Commerciale Italiana	1.165.710.770
Banque Française	990.537.942
Banque de São Carlos	588.547.279

La division française dans le Levant.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer l'excellent état de mobilité, ou si l'on veut mobilisation, dans lequel est maintenue notre escadre de la Méditerranée.

Sans l'ombre d'un préparatif qui aurait pu donner l'éveil et qui aurait répandu à l'avance un bruit que le gouvernement avait toute raison de vouloir tenir secret, l'amiral de Maigret a pu distraire de son escadre pour une mission exigeant de l'endurance et de la rapidité, deux cuirassés, trois croiseurs et deux contre-torpilleurs. Et ainsi s'est trouvé vérifié, une fois de plus, ce fait que notre marine est toujours à la hauteur de son rôle.

Cette absence de toute indication a dû causer quelque trouble aux officiers des navires de l'amiral Caillard. Ils étaient, en effet, croyaient-ils, partis pour une sortie de quarante-huit heures, — c'est-à-dire que les cuisiniers des carrés n'avaient fait des provisions que pour trois ou quatre repas. Il a donc fallu que les officiers et les commandants eussent recours, pour se nourrir, aux vivres de la «cambuse» du bord, où l'on trouve assurément l'essentiel en farine, conserves de bœuf, vin, café, légumes secs, mais dans les approvisionnements, bien que variés, ne permettent pas de faire des menus savants ou compliqués.

Ce sont là les petites misères du métier et nos officiers savent les prendre allégrement.

Les femmes des marins, laissées à terre par leurs maris pour une absence de quarante-huit heures — laquelle durera peut-être quarante jours, — sont habituées à ces surprises. La marine est, par excellence, la carrière de l'imprévu et de l'an jour le jour.

Ceci me rappelle un petit incident déjà lointain, car il remonte au temps où l'amiral de Dompierre d'Hornoy commandait l'escadre avec Courbet comme chef d'état-major.

Un enseigne, M. B..., embarqué sur un croiseur de l'escadre, devait se marier à Toulon. Le matin du jour fixé pour la cérémonie, arrive une dépêche de Paris prescrivant d'envoyer ce croiseur dans le Levant. Grand émoi de l'enseigne B... Toute la noce était déjà prête à se rendre à l'église. Son commandant lui accorde deux heures pour conduire sa fiancée à l'autel.

Le mariage a lieu. L'officier se hâte de rentrer à son bord, où le devoir l'appelle. Mais les parents et la mariée s'agitent. Ils intriquent auprès de l'amiral d'Hornoy qui, cédant à leurs instances, se décide à remettre au lendemain l'appareillage du croiseur.

Sur quoi, Courbet, toujours pince-sans-rire et volontiers ironique, se hâte de signaler au croiseur, au moyen de pavillons et afin que nul n'en ignore:

«La permission de la nuit est accordée à l'enseigne B...»

Jamais «signal» ne fut accueilli par une escadre avec de tels sourires...

Elections municipales.—Selon ce qui était prévu, le gouvernement a gagné avec une majorité énorme.

Les conseils municipaux continueront donc à être à la tête du pouvoir. La réélection du Dr. Antonio Prado comme préfet municipal est assurée, ce qui est une sûre garantie pour le développement matériel de notre ville, qui a repris un nouvel essor par les améliorations faites sous son intelligente direction.

Moustaches! — L'italien Masione Luigi possède des moustaches de 15 centimètres de long de chaque côté, avec lesquelles il est descendu à l'Hotel qui s'appelle *Bella Napoli* mais qui n'a absolument rien de beau. Il y passa la nuit et le lendemain quand il se réveilla il s'aperçut qu'on lui avait enlevé la moitié de cet ornement qui lui mettait du poil... au nez. Furieux il alla verser un pleur chez le commissaire de police du coin qui en dépit de toute la bonne volonté du monde et après les plus minutieuses perquisitions ne put retrouver la 1/2 moustache. Masione est exaspéré: nous partageons sa douleur.

Décès.—Nous avons le regret d'annoncer celui de Madame Frida Nehring Rochelle épouse de Mr. Henri Rochelle demeurant à Piracicaba.

Café.—Le vapeur allemand *Silvia* de la ligne d'Hambourg a quitté Santos avec 130135 sacs de café ce qui fait la bagatelle de... 7.898.100 kilogs. Mettons le café à 4 francs et l'on verra que ce chargement équivaut à frs. 31.595.400 de francs. C'est déjà quelque chose.

NATAL

NOEL

**ASSORTIMENT COLOSSAL DE BIJOUX ET D'OBJETS POUR CADEAUX
OCCASION UNIQUE!**

Grande liquidation de toutes les marchandises, l'établissement devant être agrandi.

GRAND ET EFFECTIF RABAIS

PAUL LEVY & COMP.^{IE}

43, RUE 15 NOVEMBRE, 43

Nos magasins étant en voie d'agrandissement, nous avons décidé de liquider tout notre énorme stock de bijouterie, objets d'art en argent, horlogerie, articles de fantaisie et d'utilité.

Nous faisons entrer dans cette liquidation beaucoup d'articles pour cadeaux, venus d'Europe.

Le bon goût et la qualité des articles qui composent notre assortiment sont trop connus pour que nous insistions

Les familles, nos amis et clients sont sûrs de trouver chez nous

à des prix fort réduits et défiant toute concurrence

une merveilleuse collection de riches bijoux avec brillants, perles, rubis d'orient, émeraudes, saphyrs, turquoises, etc., du dernier goût, orfèvrerie, art moderne, tout ce qu'il y a de plus artistique.

Nous appelons tout spécialement l'attention sur l'énorme et magnifique assortiment d'articles de fantaisie et d'utilité, pour mariages et cadeaux du nouvel an, tels que services de toilettes, de thé, boîte avec couteaux (1 ou 2 douzaines) services de table en argent, boîtes à liqueurs, vases, bonbonnières, paniers à pain, tête à têtes, boîtes à poudre de riz, flacons pour parfums, jardinières, porte-bouquets, surtout candélabres, chandeliers, boîtes à biscuit, boîtes à bijoux, jeux de brosse, encriers, presse-papiers, verres d'eau, sucriers, salières, couteaux à dessert, articles pour fumeurs, lampes, porte-glace, tasses, bouteilles, plateaux, miroir à mains et à 3 reflets, porte-portraits, tableaux en émail, miniatures, albums de luxe, buvards, porte-feuilles avec monture en argent et en or, parapluies et ombrelles, montres en or et argent des meilleurs fabricants tels que Pateck Philippe & C.^{ie}, Longine, Walgrun, etc., et une quantité d'autres bibelots pour vitrines et salon.

Le tout en argent et métal garanti de toute première qualité et venant des meilleurs fabricants Européens.

Nous recommandons également nos collections d'objets d'art en bronze légitime, signés par les meilleurs artistes. Tous les objets sont marqués.

ENTRÉE LIBRE

43, Rue 15 Novembro

PAUL LEVY & COMP.

43, Rue 15 Novembro

WEIHNACTHEN

CHRISTMAS

A LA PENDULE SUISSE

MAURICE GRUMBACH & COMP.^{IE}

46, Rue 15 de Novembro et 1, Rue da Boa Vista

MAISON FONDÉE EN 1870

Cette maison communique à ses amis et à ses clients qu'elle vient de recevoir pour les FÊTES, un bel assortiment de bijoux riches et d'objets de fantaisie pour cadeaux ainsi que d'articles en bronze et métaux fins, etc., etc., choisis personnellement à Paris et tous du dernier goût par les associés de la maison y résidant.

**Grande variété de brillants, perles et pierres précieuses
de toutes les qualités.**

**Grand assortiment de montres en or, argent, nickelé et ciselé
de toutes les marques, qualités et prix.**

**Uniques importateurs et dépositaires des célèbres
montres**

"LONGINES,"

VENTES EN GROS ET AU DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence, en vue de grands rabais faits sur toutes les marchandises



LE MEILLEUR DES VINS TONIQUES ET APÉRITIFS AU QUINQUINA

GRAND PRIX
GRAND PRIX À L'EXPOSITION UNIV. 1900
La plus Haute Récompense

DEMANDEZ **UN DUBONNET** APÉRITIF VIN TONIQUE au Quinquina

ne pas le confondre avec d'autres apéritifs bien inférieurs.

Agent général: P. DUCHEN, 72, Rue de S. Bento

4-2

AGENCE GÉNÉRALE DES LOTERIES DE LA CAPITALE FÉDÉRALE

La seule à qui le public doit donner la préférence

39, RUE DIREITA — Maison fondée par le propriétaire actuel — 39, RUE DIREITA

Grande et extraordinaire loterie pour la Noël

500:000\$0000

Tirage, samedi, 21 Decembre 1901

PREMIER PRIX

L'arrangement de cette importante loterie est tout à fait neuf: elle n'a que 80 mille billets et distribue 9.733 prix.

La préférence pour l'achat de ces billets doit être donnée à cette ancienne et bien appréciée agence générale qui déjà a vendu 3 fois le grand prix de 500 contos.

adresser les demandes à **JULIO ANTUNES DE ABREU** — 39, RUE DIREITA — Boite postale, 77 — S. Paul

4-4

VINS DE BORDEAUX

Le meilleur vin de Bordeaux de table est celui de la marque **BERGE** et se vend seulement 64 Rua São João chez l'unique dépositaire.VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL — LA DOUZAINÉ RS. 10\$000
64—Rua S. João—64

4-2

Le vermifuge purgatif

est le meilleur remède connu jusqu'aujourd'hui contre les VERS DES ENFANTS

Il n'a pas de mauvaise odeur, il est agréable à prendre, dispense l'emploi de l'huile de ricin, n'exige ni diète ni époque fixe. À prendre: dans une cuiller à café ou dans de l'eau avec du sucre selon la formule qui se trouve sur l'étiquette. Ce remède se trouve tout préparé et gradué pour tout âge. Il produit des merveilles, les nombreux certificats du public et des médecins l'attestent.

PHARMACIE FARAUT

36, Rue du Commercio

SAINT PAUL

4-2

Pharmacie et Droguerie Faraut

M. CHRISTINI & C.^{IE}

36, Rue du Commercio

SAINT PAUL — Téléphone 792

Importation directe et assortiment complet de médecines produits chimiques et de spécialités pharmaceutiques étrangères et nationales.

Ouvert la nuit — Pharmacie de 1.^{re} Classe

S. PAUL

4-2

Hors Concours à l'Exposition de 1900

Le meilleur des apéritifs au vin tonique

S. RAPHAEL QUINQUINA

6.500 Litros par jour

Consommés à Paris

en vente dans toutes les bonnes confiseries et établissements supérieurs

EDGARD SAGE, agent général pour tout le Brésil, rue de S. Bento n. 70 — Boite postale, 596 — SAINT PAUL

4-

CASA JAPONEZA



Economie domestique — La seule sans rivale

JOSÉ RANALLO & C.^{IE}

Spécialité pour raccommodages et recouvrements d'éventails, d'objets en ivoire, en nacre, en os, cristal, porcelaine, verre, biscuit et d'objets de toute espèce. — Peinture et Dorure sur images et statues en bois.

Réparations faites en relief, système Japonais et Chinois.

9-A Rue Maréchal Deodoro—S. PAUL 4-1

L'EQUITATIVA

ASSURANCES SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Succursale à Saint Paul,

Rue Maréchal Deodoro n. 5

Polices avec libération annuelle par tirage au sort

L'assuré recevra l'import de l'assurance au comptant, avec faculté de pouvoir continuer l'assurance et être libéré les années suivantes, indépendamment de l'assurance en cas de mort.

4-2

AVIS

J'avise mes client et amis que j'ai déménagé ma

Boulangerie Française

du Largo Municipal n.º 5 à la Rue du Théâtre n.º 8, où je continue à bien servir ma clientèle et amis, auxquels je demande de ne point confondre avec la Boulangerie Rivière qui va s'ouvrir à mon ancien emplacement, Saint Paul, 29 Juin 1901.

León Boisramet

N.º 8—Rue du Théâtre 4-1

Une Professeur DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

Cherche leçons

S'adresser à Madame L. de R.

356—Avenida da Intendencia
SAINT PAUL

Ou au bureau du

MESSAGER DE SAINT PAUL 2-1

Fabricants du célèbre Savon Guarany et d'autres marques

Dépôt de pétrole, d'huile de poisson, de graisse

GRAISSES EN VESSIES ET TONNEAUX, HUILE EN BARRIQUES

Matières premières pour la fabrication du Savon

PAMPLONA, SOBRINHO & C.^{IE}

25-A, Rue Florencio de Abreu, 25-A

SAINT PAUL

Vins portugais en barriques et en caisses. Gros et détail

Seuls Agents en l'Etat de Saint Paul, pour la Compagnie

LUZ STEARICA DO RIO DE JANEIRO

16-16

Magasin de chaussures "Lealdade"

de NUNES & LEAL

11, Rue Barão d'Itapetininga

Succursale: 1, Rue 15 Novembre, Santos

Grand assortiment de chaussures fines pour hommes, femmes et enfants, fabriquées soigneusement et avec des cuirs choisis.

Prix défiant toute concurrence

Echantillons à domicile — Cadeaux mensuels aux clients — Raccommodages — Bottines faites sur mesure.

Maison Brésilienne

Industrie nationale 6-4

CASA AMERICANA

A. R. DUNLOP & C.^{IA}

41 A — Rua Direita

Cartons et œillets. Farine d'avoine et de Blé, Viandes, Jambons et poulets en conserves. Pickles et Sauces en conserves. Gelées, fruits secs et conserves. Bro-mongel-on, gelatine spéciale préparée en 10 minutes. Soupes condensées préparées en 15 minutes. Brosses à dents — Forfait spécial. Plumes, enciers, porteplumes et livres scolaires.

Elixirs, Pommades, Savons cuticuras, Papier, Plaques et Machines photographiques, Instruments pour jeux athlétiques, Thé noir spécialité de la maison, Tapioca et Gelatine, Livres, Romans et Dictionnaires Anglais. Agence de Journaux.

4-2

CASA NEGRA

FONDÉE EN 1893

Grande Fabrique de Poêles Economiques
Philadelpho de Castro1.^{er} Prix de l'Exposition de St. Paul en 1885

87 — Rue Libero Badaró — 87

antiga S. José

SAINT PAUL

Nettoyage et raccommodage de poêles et de cheminées

On accepte toutes commandes de l'intérieur. 4-1

MAISON ABRÉU

MARCHAND TAILLEUR

Vient de recevoir un grand assortiment d'étoffes pour hiver et demi saison.

7, Rue 15 Novembre, 7

S. PAUL 4-2

HOTEL DU COMMERCE

DE Basilio Michelin

BUVETTE ET CAFÉ

Appartements pour familles et passagers

Cuisine Italienne, Brésilienne et française

VINS DE PROVENANCE DIRECTE

Prix modérés

39A, Rue da Estação, 39A

SAINT PAUL 4-4

Pharmacie Italienne

DE

GIACOMO DE MATTIA & C.^{IE}

Successeurs de Felice Pelosi

N.º 9, Rue du Trésor, n.º 9

OUVERT TOUTE LA NUIT

Spécialité de produits pharmaceutiques étrangers et nationaux.

Adresse Télégraphique: DE MATTIA

Téléphone, 521 — Boite postale, 514 4-2

Semences de gazon

Jaraguá et Catingueiro rouge

se trouvent à des prix raisonnables

N.º 78, RUA DO BOM RETIRO

Edward W. Wizzard

Grandes Occasions!

Qui veut faire d'excellents achats pour peu d'argent devra sans plus tarder aller

61, LARGO DO ROSARIO

Casa LUIZ DE SOUZA

Importateur de quincailleries, coutelleries, batteries de cuisine, etc. Grande réduction sur les prix par suite du prochain bilan. 4-1

CASINO PAULISTA

(Ancien Eldorado)

ENTREPRISE,

C. SEGUIN & C.

Directeur: CATEYSSON

Chef d'orchestre: DACLIN

* CE SOIR *

et jours suivants

Spectacle varié—Troupe de première ordre

Chant—Danses—Attractions

de différents genres

Boissons de premier choix, sandwiches, etc. 4-1

Cassino Paulista

La semaine passée à vu les débuts des artistes Mademoiselle Ninon Thalie (c'est la première artiste que nous voyons avec le nom de demoiselle sur le programme: toutes les autres sont des dames) Madame Berthe Duperrier.

La première est très agréable à entendre et la seconde également. Madame D'Harville continue à enchanter les appréciateurs de bonne musique, en dépit du sobriquet de «chanteuse à voix» que l'on persiste à lui donner, et nous a fait entendre son répertoire toujours fin et varié.

L'Eldorado a reçu la visite du Ministre français qui a été reçu au son de la Marseillaise.

BABIOLES

A la leçon de catéchisme:
—Quel est le mystère de l'Incarnation?
—C'est la nuit de nocces.

Au cimetière à Paris sur une pierre tombale:

*Famille Picon
Regrets amers.*

Gaieté d'autan.

—Toujours votre femme badine
—Avec notre mari, Lucas,
—Me dit l'autre jour ma voisine.
—Je les surpris hier, ils ne badinaient pas.

EAU TONIQUE

Restauratrice pour les Cheveux

RESTAURADOR DO CABELLO

Invenção de R. SCACIOTA

Analysée au Laboratoire Chimique de l'Etat et approuvée par la Junta d'Hygiène de l'Etat de S. Paul

Enlève les pellicules, empêche la chute des cheveux. Tue radicalement tous les parasites

Elle fait repousser les cheveux. Des milliers de certificats signés par des personnes bien connues prouvent son excellent résultat.

Lire le prospectus accompagnant le flacon.

Boîte Postale 166 — Dépôt

2-C, Rue do Palacio, 2-C
SAINT PAUL

Pianos Rönisch

Ces pianos sont les meilleurs existant au Brésil

SUCCURSALE—14-A, RUE DE S. BENTO

S. PAUL

Musiques de tous les Editeurs

E. BEVILACQUA & CIE.

MAISON FONDÉE EN 1846

43—Rua dos Ourives

Rio de Janeiro

N. B. La maison loue d'excellents pianos à des prix très modérés.

4-3

ALEXANDRE CHATENET

IMPORTATEUR DE VINS

des maisons

Bordeaux: J. Calvet & C.^a

Rhin: Dühr & C.^a de Cologne.

Marsala: Woodhouse & C.^a, Londres et Marsala.

Liqueurs, Conserves et denrées.

Caves: 45-47, Rue dos Gusmões.

Bureaux: 23, Rue do Rosario.

4-3

LEÃO DE OURO

Grand Magasin de Marchand tailleur
FRANCISCO IPPOLITO

Grande variété en Casimirs, Diagonales, Serges, Cheviotes

Costumes sur mesures fait à la perfection et avec rapidité

PRIX MODÉRÉS

9—Rue São Bento—9

S. PAUL

4-4

The São Paulo Gaz Company Limited

GAZ POUR FOYERS, MOTEURS ETC.

Rabais de 25 %

La Compagnie du Gaz appelle l'attention du public sur le prix du gaz à être employé à autre chose qu'à l'illumination, et qui jouit d'un rabais qui n'est jamais moindre de 20% sur celui du prix du gaz pour l'illumination. A l'heure actuelle le rabais est de 25%.

Pour que le consommateur puisse jouir de cet avantage il doit demander un compteur séparé. S'adresser aux bureaux de la C.^{ie}, N.º 3 Rue do Carmo.

S. Paul, 19 Novembre 1901.

R. Gray,

Représentant de la Compagnie.

4-2

Charles Hü & Comp.

Caixa n. 210

Adresse teleg. Charlü 21, Rua do Rosario, S. Paulo (Brésil)

Caixa n. 210

Adresse teleg. Charlü

Importateurs et Agents de Maisons Etrangères

Maisons et Articles représentés:

Pommery & Greno	Reims	Vins de Champagne
Ernest Ilroy		
Théophile Roederer & C. ^o		
Sandeman & C. ^o	Villa Nova de Gaya	Vins de Porto
Constantino de Almeida		
Sandeman, Buck & C. ^o	Jerez de la Frontera	Vins d'Espagne
Jimenez & Lamothe	Málaga	
Nathaniel Johnston & Fils	Bordeaux	Vins de Bordeaux
Clossmann & C. ^o		
Champy Père & C. ^o	Beaune	Vins de Bourgogne
Marx Salomon	Francfort s. M.	Vins du Rhin et de la Moselle
Ahrens & C. ^o	Palerme	Vins d'Italie et de Marsala
M. Moullard	Marseille	Huiles fines
Jonneau & Fils	Bordeaux	Vinaigre
Pernod Fils	Pontarlier	Absinthe
Violet Frères	Thuir	Byrrh
A. Delor & C. ^o	Bordeaux	Aperital
Picon & C. ^o		Amer Picon
Dennler & Sohn	Interlaken	Bitter Suisse
G. Fassbind Jeune	Arth (Suisse)	Kirsch
B. Léon Grolzet	St. Mème près Cognac	Cognacs supérieurs
P. Béziers	Douarnenez	Sardines
Brard-Cocary	Lorient	Conserves
Erven Lucas Bols	Amsterdam	Liqueurs fines
Simon Ainé	Chalon s. Saône	
Get Frères	Revel	Pippermint
Wolfschmidt	Riga (Russie)	Kümmels
C. ^{ie} des Eaux Minérales de Bussang	Bussang (Vosges)	Eaux Minérales
Etablissement de St. Galmier	S. Galmier	
Jamae Buchanan & C. ^o	Londres	Whisky Ecossais
C. H. Delaunay	Cognac	Cognacs fins

4-2

W. WYZZARD

AGENT DE CHANGE

Change officiel

Achat et ventes de fonds publics.

31, RUE 15 NOVEMBRO—SAINT PAUL.

4-2

Atelier de Tapisserie

PHÉLIPPE CASTAGNA

Rembourrage et montage

ON PLACE RIDEAUX ET TENTURES

Mobiliers simples, de luxe et de fantaisie

La maison se charge de tous déménagements

48, BARRIO Itapetininga

SAINT PAUL

4-3

Grand Hotel des Etats

62, Joaquim da Silva — 15, Visconde de Maranguape

— RIO —

Gabriel S. de Carvalho & C.^{ie}

Chambres meublées, restaurant de 1^{er} ordre, bains, billards, Jardin. Tout près des bains de mer. Bonds da Lapa.

Rio de Janeiro

4-2

Moins de réclame et plus réel

C'est la devise du grand magasin de bijoux

A. BIRLE

39, Rue de S. Bento

Pour ce motif je prend la liberté d'adresser une

INVITATION SPÉCIALE

a ma nombreuse et distinguée clientèle ainsi qu'au respectable public de l'intérieur à fin de vouloir bien daigner visiter, avant de faire n'importe quel achat, mon magasin déjà connu sur place il y a longtemps. L'importe directement et des meilleures fabriques

des objets du meilleur goût

tant en bijoux qu'en articles d'argent et d'objets d'art, electro plate, ivoire, les plus appropriés pour ornementation et cadeaux; ils pourront vérifier par eux mêmes la beauté et la variété de mon énorme assortiment à la portée de tous et que je me suis résolu à vendre maintenant à des prix défiant toute concurrence.

Tous les objets sont marqués avec leur prix ENTRÉE LIVRE

A. BIRLE

39, Rue de S. Bento

S. PAUL

Accouchements et maladies de femme

D.^r BRAULIO GOMES

MEDECIN

Fondateur et Directeur

L'HOPITAL DE LA MATERNITÉ

Fondateur et Directeur

L'ECOLE DE PHARMACIE

Professeur du Cours d'accouchements

Résidence:

Alameda Baron de Piracicaba 35,

Téléphone, 80

CABINET DE CONSULTATIONS

de midi à 2 heures

Rue José Bonifácio, 30

et de 9 à 10 heures

à l'hôpital de la Maternité

4-2

La Maison de Musique E. HOLLENDER

Rue da Caixa d'Agua 6

Maison Fuchs

FONDÉE EN 1835

Articles pour Voyageurs, Selles

ET HARNAIS

OBJETS DE FANTAISIE ET NOUVEAUTÉS

pour cadeaux de Noël. Nouvel an et Jour des Rois

RUE DE SÃO BENTO 83 A

S. PAULO

Boite Postal, 373

Adresse télégraphique, FUXIBUS

4-2

P. F. AVEILHA

Chargé des reconstructions et de la représentation du «Messager de Saint Paul».

Se charge de tous reconstructions pour sociétés, clubs et maisons de commerce.

S'adresser à l'administration du journal

On demande une jeune fille sachant bien coudre et pouvant servir de dame de compagnie.

Pour informations s'adresser au bureau du journal.

4-2

PRODUITS ALIMENTAIRES

ZIMMERMANN FRÈRES

Maison fondée en 1879 — Boîte postale 318

Saint Paul

Fabrique à vapeur de produits alimentaires

Mortadelle, saucissons, jambons, gelatine.

Saucissons de S. Paulo, spécialité de la maison.

Lard fumé, boudins, saindoux raffiné.

Saucisses de toutes qualités, choux en saumure.

Vente en gros et au détail

Dépôt, Marché S. João n. 44

Fabrique, Rua Major Octaviano, 47

4-2

PRODUITS ALIMENTAIRES